

Itinéraire Pédagogique
FORMES URBAINES
Les 13 et 14 septembre 2018

*Au fil de
la Loire*



TRIGNAC

ZAC de Certé	2
Lunéa	6
Les jardins de Noé	10

LE PELLERIN

Les Tournesols	14
----------------------	----

NANTES - REZÉ

Norkiouse	18
Île de Nantes	22

MAUVES-SUR-LOIRE

Le Verger	28
-----------------	----

BOUVRON

Le courtil Saint-Mathurin	32
---------------------------------	----

<u>POUR ALLER PLUS LOIN...</u>	36
--------------------------------------	----

TRIGNAC - ZAC DE CERTÉ

Concepteurs : IN SITU Architecture et Environnement - MAP Paysage

Programme : Renouvellement urbain du quartier (ANRU)
– Maîtrise d'œuvre urbaine et infrastructures de la ZAC

Maîtres d'ouvrage : CARENE (Communauté d'Agglomération de la Région Nazérienne et de l'Estuaire) - LAD-SELA (Loire Atlantique Développement) - Ville de Trignac

Année de réalisation : 2016

Surfaces : surface de la ZAC - 21 ha / surface des espaces publics - 10 ha

Coûts : Montant total de l'opération tranche ferme - 6 350 000 € HT (SELA) / 4 680 000 € HT (Ville de Trignac)

Prix Loire-Atlantique Développement dans le cadre de APERÇUS 2017 - Prix départemental d'architecture, d'urbanisme et d'aménagement de Loire-Atlantique du CAUE 44.

S'étendant au nord de Saint-Nazaire et en bordure est de la Brière, le site de Certé illustre l'histoire du logement social sur ce territoire. Entaché d'une image dégradée, le quartier a fait l'objet d'une opération globale de restructuration urbaine, soutenue par l'ANRU en 2007, et dont le premier acte fut la destruction de tours. La ZAC de 21 hectares a permis de faire renaître les lieux sous une forme plus horizontale et mixte, redéployant 590 logements, des commerces, des équipements publics, reconnectant le quartier à l'agglomération nazairienne et au territoire briéron. Dix hectares d'espaces publics ont été aménagés, mis en réseau, pour offrir de nouveaux cheminements doux et un cadre de vie apaisé.

Un «croissant humide» enveloppe la butte de Certé au nord de la ZAC. Il évoque le paysage des marais tout en permettant l'infiltration des eaux pluviales. Noues et bassins plantés, chemins intimistes et espaces de jeux réintègrent les immeubles conservés, les logements intermédiaires et les maisons individuelles dans une continuité des espaces. Une nouvelle place, ouverte le long de l'espace central de la ZAC, dessert les commerces, les équipements et les services, pour une nouvelle centralité affirmée au pied des écoles. Au sud et en place d'une ancienne friche se déploie le parc Océane, urbain au nord, plus «naturel» et spontané au sud. Il offre de nouveaux usages récréatifs : modules de jeux en bois pour les enfants, pelouse ensoleillée pour le sport et la détente, tables et bancs propices à la convivialité, îles et massifs plantés, espaces polyvalents libres ou arborés.

(texte : CAUE 44)

Photo : Jean-Dominique Billaud - Nautilus



PLAN DE COMPOSITION DE LA ZAC



TRIGNAC - LUNÉA

Concepteurs : **Détroit architectes**

Programme : 8 logements semi-individuels locatifs sociaux : deux T2, trois T3, trois T4 (4 logements en RDC avec jardin de 100 m²; 4 logements en R+1 avec 20 m² de terrasse et 20 m² de balcon filant); 3 parkings boxés; 7 places aériennes; 5 boxs pour deux-roues

Maître d'ouvrage : Silène Habitat, Office Public de l'Habitat de la ville de Saint-Nazaire

Année de livraison : 2014

Surface : 564 m² - Surface habitable

Coût : 810 000 €

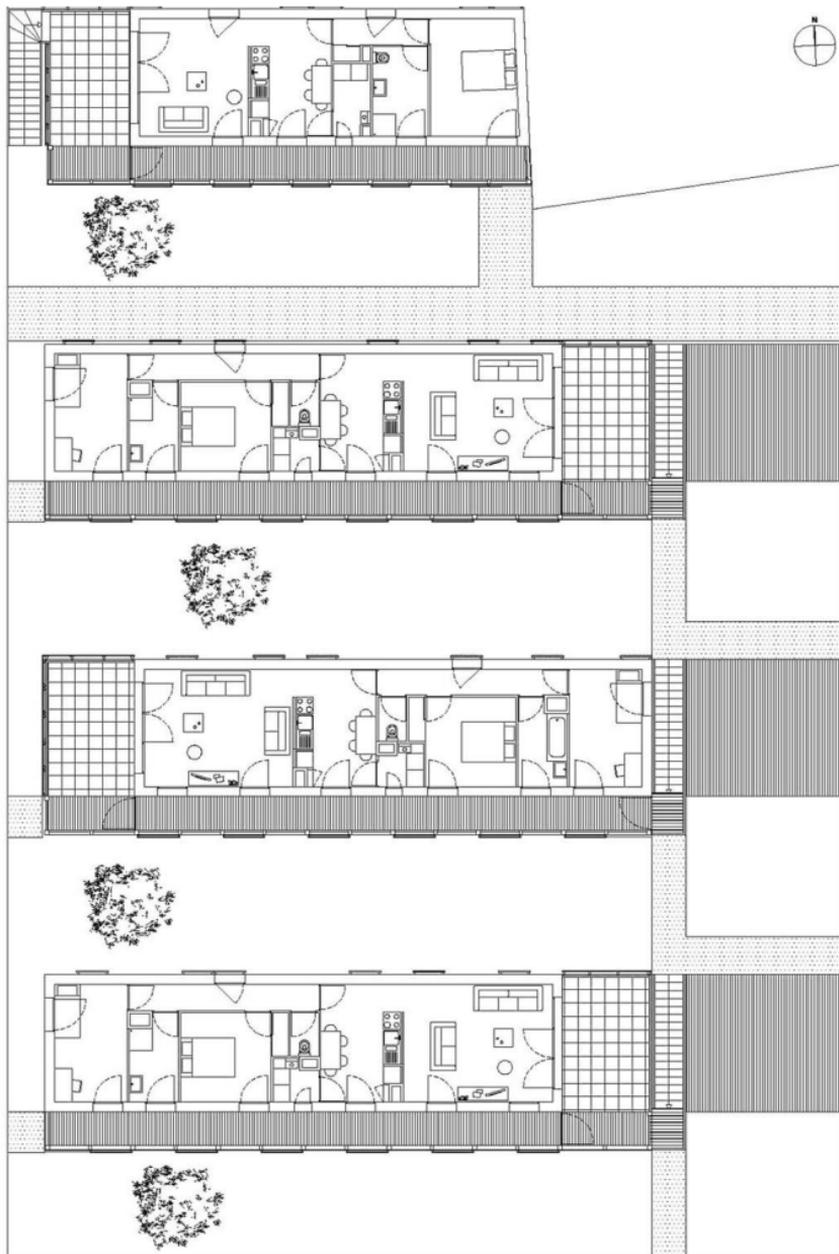
L'îlot C2a s'inscrit dans le projet d'aménagement de la ZAC Certé-Océane Acacias à Trignac (Loire-Atlantique). Il se caractérise par quatre volumes de deux logements superposés. Conçus par Détroit Architectes, ceux-ci s'implantent en lanières pour dégager des jardins traversants destinés aux habitants du rez-de-chaussée.

À l'échelle de l'îlot, cette implantation fabrique des porosités visuelles qui complètent celles créées dans la ZAC grâce aux cheminements piétons. Elle permet également de dégager une orientation sud pour chaque logement. Si l'opération propose une cohérence formelle, chacun des quatre volumes est singularisé (position du bardage, orientation des terrasses en R+1, etc.), afin de faciliter leur appropriation par les usagers. Ces derniers peuvent ainsi repérer l'îlot à l'échelle de la ZAC; et les habitations, à celle de l'îlot. Dans les

logements, les possibilités de circulations et d'usages sont multipliées et chaque pièce profite d'un accès direct au jardin, à une terrasse ou à un généreux balcon filant. L'entre-deux que constitue le balcon bardé de ganivelle de châtaignier offre plusieurs scénarios : extension des espaces intérieurs (lecture, tricycle, linge qui sèche, etc.), balcon durant l'été ou encore gestion des vis-à-vis. Les logements sont principalement orientés au sud pour assurer un ensoleillement naturel optimal, profiter des apports d'énergie solaire passive, et les ouvrir largement sur les jardins. Quant aux façades nord, elles sont aveugles afin d'éviter les déperditions thermiques et les vis-à vis frontaux. Les jardins profitent ainsi d'une vraie qualité d'usage.
(texte - AMC - janvier 2016)

Photo : Javier Callejas





PLAN DU RDC

TRIGNAC - LES JARDINS DE NOÉ

Concepteurs : Lemérou Architecture (mandataires)
ETC. Architectes

Programme : 36 logements locatifs sociaux en collectif et intermédiaire (compris stationnement) + 2 locaux d'activité + 10 jardins familiaux

Maître d'ouvrage : Silène Habitat

Année de livraison : 2015

Surface : 3 230 m² SHON

Coût : 3 700 000 € HT

Projet présenté lors de la Semaine de l'Architecture 2016 du CAUE 44.

CONSTRUIRE AU BORD DE L'EAU

La ville de Trignac est située entre l'estuaire de la Loire et les marais de la Brière, à 2 km au nord-est de Saint-Nazaire.

De part et d'autre de la ville, c'est un horizon large et la présence de l'eau qui marquent fortement le paysage : eaux affleurantes du marais de la Brière, eaux domestiquées du canal de Trignac, libre cours d'eau du Brivet, vaste étendue de l'océan Atlantique.

Avec cette omniprésence de l'eau, c'est tout un vocabulaire construit et paysagé qui se dessine : un chemin digue pour se promener, un ponton en bois pour s'approcher, une passerelle pour franchir, des pilotis pour construire sa cabane et pêcher, des quais pour longer l'océan et l'admirer.

Premier élément construit dans le cadre du renouvellement urbain de la ville, ce projet emblématique s'inscrit sur l'ancien site de la tour des Mouettes. Il s'ancre dans son territoire en s'appuyant sur ce patrimoine commun et partagé. A travers la reconquête du sol, les architectes proposent aux futurs habitants de se réapproprier leur paysage dans leurs usages quotidiens.



CONSTRUIRE DANS LE CADRE DU PROJET DE LA ZAC CERTÉ-ACACIAS

Le projet s'inscrit dans le cadre de la ZAC Certé-Acacias. Le projet de ZAC est un projet de grande envergure dont l'une des volontés est de faire sillonner le paysage en continu à travers les îlots. Une «coulée verte» fait ainsi se rejoindre des entités différentes. Pour accompagner le mouvement, les architectes ont choisi d'organiser la circulation interne à l'îlot dans le sens de la grande longueur, depuis sa pointe nord jusqu'à la rue Jacques Duclos, face au terrain de sport.

L'EAU

C'est dans ce dessin nord/sud que s'organise le plan masse. C'est l'eau qui guide les trajets, organise les parcours. Du nord au sud et d'est en ouest, un dessin de noues plantées recueillent les eaux de pluie. Les dessertes quadrillent la parcelle. Chemins digues, ils surplombent la noue et le bassin de stockage.

LA VOITURE

Compte-tenu de la nature du sol, tous les stationnements sont prévus en rez-de-chaussée. Il s'agit de profiter de cette opportunité pour faire en sorte que le parking soit un lieu de passage agréable, lumineux et sûr.

LES LOGEMENTS – UNE ARCHITECTURE BIO-CLIMATIQUE

Construit dans le cadre d'une performance BBC, le projet est organisé de manière à proposer à l'ensemble des logements une orientation bio-climatique et en particulier de grandes ouvertures au sud. Le bâtiment sur la rue J. Duclos offre naturellement une façade orientée sud. Les architectes ont délibérément construit les bâtiments installés sur l'intérieur de l'îlot suivant la même orientation nord/sud. L'opération se décompose ainsi en 6 bâtiments, donc 5 sont reliés en R+1 par la couverture du parking.

Au cœur de l'opération, un grand jardin à partager dans lequel on trouve 10 jardins familiaux.

(texte : d'après Agence Lemérou Architecture)

LE PELLERIN - LES TOURNESOLS

Concepteurs : Agence Rouleau architectes

Programme : 30 logements locatifs : 12 appartements dans deux petits collectifs (4 et 8 logements) et 18 maisons de ville individuelles groupées / 1 local associatif

Maître d'ouvrage : Habitat 44

Année de réalisation : 2014

Surfaces : surface utile : 2 250 m² / emprise parcelle : 5 000 m² env.

Coûts : 3 200 000 € HT prévisionnel (2 400 000 € HT tranche 1) / 400 000 € HT prévisionnel extérieurs (350 000 € HT tranche 2) / 3 600 000 € HT global prévisionnel

Opération présentée lors de la journée de visite « Projet urbain communal et logement social » organisée par le CAUE 44 le 11 décembre 2014.

PROJET COMMUNAL 2007 296 logements d'ici à 2016

La commune du Pellerin fait partie de la métropole nantaise. Les orientations du PADD, approuvé en 2007 visent la production moyenne de 30 à 35 logements par an, pour atteindre une population d'environ 4 700 à 4 800 habitants en 2016, et ce afin de répondre au vieillissement démographique constaté.

Densification prioritaire du centre-bourg

Le projet rejoint l'objectif de densification prioritaire du bourg ancien,

en renouvelant les dents creuses et les cœurs d'îlots, et ce afin de limiter l'étalement urbain.

Favoriser la mixité sociale et urbaine

Le projet participe à l'augmentation de la part de logement sociaux sur la commune, afin de faire passer le taux actuel de 8 % à 20 %. La mixité urbaine consiste quant à elle à mêler les formes individuelles et collectives et les usages (habitat et salle associative).

PARTI D'AMÉNAGEMENT

Le projet se caractérise par la volonté de s'inscrire naturellement dans le contexte paysager et urbain du Pellerin. Dans cette perspective, nous avons limité la hauteur des constructions à R+2 pour les collectifs. Cette disposition, vis-à-vis des stratégies de densification, permet d'assurer des ombres portées minimales et de privilégier l'ensoleillement direct des espaces de vie.

Une attention particulière est accordée pour conserver les végétaux remarquables du site. L'ensemble des chênes est préservé par la composition urbaine.

(texte : d'après l'agence Roulleau architectes)

Photo : CAUE 44



SE SENTIR CHEZ SOI

Les maisons sont organisées autour de leur jardin, encerclant l'espace sans aucun vis-à-vis, tel un patio où l'intimité est bien préservée.

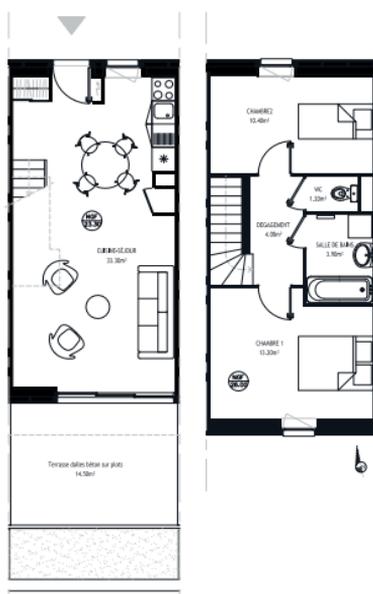
Le muret et son portillon renforcent la notion de seuil entre la venelle et la maison, mais facilitent la communication entre voisins.

Les entrées des logements dans les collectifs bénéficient de ce seuil progressif, depuis l'espace partagé jusqu'à l'espace individuel, grâce aux différents escaliers et coursives. Des filtres en lames de bois composent les séparations des balcons et terrasses, préservant l'intimité de chaque logement.

(Extrait : Exposition du CAUE de Loire-Atlantique «Architecture et habitat social en Loire-Atlantique – 2000/2014», Estelle DURAND)



Plan de la maison M14 type 3



Plan de l'appartement C20 Bâtiment A type 3

REZÉ - NORKIOUSE

Concepteurs : Barré Lambot Architectes

Programme : construction de 30 logements sociaux et aménagements extérieurs (22 logements collectifs, 8 logements individuels)

Maître d'ouvrage : La Nantaise d'Habitation

Année de réalisation : 2006

Surfaces : 2 025 m² (Surface Utile) + environ 2 000 m² d'aménagements extérieurs

Coût : 2 294 932 € TTC

Projet sélectionné pour le Prix départemental d'architecture et d'aménagement de Loire-Atlantique 2008 du CAUE 44.

Le site de Norkiouse réunit des qualités particulières. Les maisons anciennes du village posé au bord du fleuve y voisinent avec les traces d'anciens chantiers navals et avec le bâti récent d'activités artisanales et industrielles. Sur les parcelles concernées par l'opération, le terrain inondable regarde la Loire.

La création de 30 logements sociaux s'y est faite en implantant trois « bandes » de semi-collectifs, perpendiculaires au fleuve. Les constructions ménagent, ici, des voies dont le tracé rappelle celui des anciennes venelles de bord de rivière, ailleurs des jardins bordés de vieux murs en moellons de pierre et, au centre de l'opération, une placette piétonne plantée de palmiers, ouverte vers les grues de l'île de Nantes et la butte Sainte-Anne.



Inondables, les rez-de-chaussée sont des garages, clos de planches de bois formant claustras transparentes. Au-dessus, un socle de béton supporte les logements à ossature de bois, recouverts de bardages de fibre de ciment, blancs et ondulés pour la plupart des élévations, bleus ou rouges pour certains pignons, noirs pour les façades donnant vers la Loire, diminuant ainsi l'impact du projet dans le paysage de la rive. Les escaliers extérieurs, garde-corps et marquises, sont en métal galvanisé.

Les volumétries sont complexes : sur 3 ou 4 niveaux, avec toitures-terrasses ou à deux pentes, en bande régulière ou interrompue par des failles donnant accès aux étages, à l'échelle d'une maison ou à celle d'un immeuble, évidées de décrochements formant terrasses ou de retraits formant loggias couvertes. Les éléments d'un projet apparemment simple s'assemblent ici en un savant travail d'architecture.

(texte : CAUE 44)

Photos : CAUE 44



NANTES - ÎLE DE NANTES

Concepteurs :

2000 - 2009 : Atelier de l'île de Nantes

(Bureau Alexandre Chemetoff et Berthomieu Architectes)

2010 - 2016 : Marcel Smets et Anne-Mie Depuydt (uapS)

2017 - 2024 : Jacqueline Osty et Claire Schorter

Programme : Projet urbain de restructuration de l'île de Nantes

1,5 millions de m² d'opérations immobilières (objectif 2003-2037) dont :

> 700 000 m² de logements (25% de logement social, 25% de logement abordable et 50% de libre)

> 450 000 m² de bureaux, activités et commerces

> 350 000 m² d'équipements (dont 270 000m² pour le CHU)

150 hectares d'espaces publics aménagés ou requalifiés

Maître d'ouvrage délégué : SAMOA (Société d'Aménagement de la Métropole Ouest Atlantique)

Années de réalisation : 2003 - 2037

Surfaces : emprise projet - 337 hectares

Au cœur de la métropole nantaise, l'île de Nantes est un territoire de 337 ha formé, d'ouest en est, d'une zone industrielle et portuaire, d'un faubourg du XIXe siècle, et d'un quartier urbanisé dans les années 1970. Depuis le début des années 2000, ce territoire contrasté est l'objet de l'un des plus importants projets urbains d'Europe, dont l'ambition est de façonner un vrai cœur d'agglomération doté de toutes les fonctions urbaines : habitat, activités économiques, commerces, équipements publics.

En 2003, Nantes Métropole a créé la Samoa, une société chargée du développement du projet urbain dont la mise en œuvre a été confiée à Alexandre Chemetoff. Travaillant à partir d'un plan guide, cet architecte-urbaniste a défini trois axes directeurs d'intervention : **commencer par les espaces publics ; retrouver la Loire ; accepter l'héritage, en totalité.** Il ne s'agit donc pas, loin s'en faut, de faire table rase du passé. Pour Alexandre Chemetoff, « le passé de l'île de Nantes n'est pas une contrainte, mais une ressource pour les nouveaux projets. Le patrimoine historique est intégré dans la matière même des nouveaux espaces publics et des nouveaux bâtiments ».

(texte : Carole Paquelet)

Photo : MaxPPP





UN OUTIL DE PROJET - LE PLAN GUIDE (ATELIER DE L'ÎLE DE NANTES)

RECONQUÉRIR L'ESPACE PUBLIC

Le traitement des paysages et des espaces publics forge la nouvelle identité de l'île de Nantes avec pour fil directeur la restauration du lien avec le fleuve.

« Dans l'île, toute action d'aménagement renvoie directement ou indirectement au thème de l'ouverture de la ville sur la Loire. C'est dans l'île de Nantes que le rapport entre la ville et le fleuve peut être cultivé et conférer à tout aménagement son sens. Toute action entreprise devra satisfaire à l'idée qu'elle introduit, qu'elle développe, qu'elle restaure une relation de la ville avec l'eau. [...] Il s'agit à la fois de trouver un moyen, une manière vivante de cultiver la mémoire des activités passées qui ont marqué l'histoire des relations entre le fleuve et la ville, et en même temps de faire en sorte que l'agglomération tout entière développe en son centre géographique le paysage d'une ville ouverte sur le fleuve » (Chemetoff et Berthomieu, extrait du plan guide)



Photo : Alexandre Chemetoff et Associés - Quai François Mitterrand



RÉVÉLER LE PATRIMOINE

Indissociable de la relation entre la ville et le fleuve, et plus encore de l'île de Nantes, la mémoire industrielle et portuaire trouve également un écho dans le projet urbain.

Des traces symboliques de l'activité navale sont révélées par les aménagements. Du quai François Mitterrand jusqu'à la pointe de l'île, des espaces publics ouvrent les perspectives en prenant appui sur la présence d'éléments du patrimoine industriel.

Les Nantais affluent pour découvrir les Machines de l'île, nouveaux équipements publics qui marquent l'identité du territoire et participent à son rayonnement. Le site emblématique des anciens chantiers navals, avec ses cales de lancement et ses nefs, se mue en parc urbain tandis que le Hangar à bananes et le quai des Antilles sont réhabilités en lieu de loisirs et de culture.

LE QUARTIER DE LA CRÉATION

Ce nouveau quartier rassemblera un panel d'activités créatives pour devenir un véritable pôle d'excellence arts et culture.

Photo : Alexandre Chemetoff et Associés - Le parc des chantiers





Photos : SAMOA

Le Quartier de la création, en cours de constitution depuis plusieurs années sur la partie ouest de l'île de Nantes, est le fruit de la transformation du site Alstom. Il fait voisiner les sciences et les techniques en accueillant cinq domaines des industries créatives : communication, design, arts de la scène, architecture, arts visuels, etc. Déjà plusieurs acteurs (médias, enseignement supérieur, activités économiques ou artisanales, artistes...) se sont installés sur le secteur et collaborent pour croiser les disciplines.

Déjà les premières réalisations en cours ou achevées (Manny, la Maison de l'avocat, le Pôle des Arts Graphiques, l'école d'Architecture, l'école des Beaux Arts, l'île Rouge, Ehundura, Eureka, ...) transforment le quartier... (textes : SAMOA)

ZAC SUD-OUEST (CHU)

L'urbanisation du sud-ouest de l'île de Nantes, vaste emprise de 90 ha, est un enjeu majeur de la deuxième phase du projet urbain, ouverte en 2010. Elle permet de conforter le centre-ville historique et d'amplifier la mutation de l'île de Nantes et son attractivité. L'accueil d'équipements structurants tels que le CHU et le grand parc urbain constitue un levier fort du projet.

MAUVES-SUR-LOIRE - LE VERGER

Concepteurs : TACT Architectes

Programme : Réhabilitation et extension d'un ensemble de 6 logements locatifs, individuels (3) et collectifs (3)

Maître d'ouvrage : Association Résidence Le Verger

Année de réalisation : 2016

Surface : 420 m² - surface habitable

Coût : 708 000 € HT

Prix du CAUE de Loire-Atlantique dans le cadre de APERÇUS 2017 - Prix départemental d'architecture, d'urbanisme et d'aménagement de Loire-Atlantique.

Le bourg de Mauves-sur-Loire réunit des maisons en alignement, certaines pluriséculaires, et des villégiatures du XIXe siècle aux parcs arborés. C'est sur le terrain de l'une d'elles, devenue maison médicale, que fut implantée l'actuelle EHPAD, dont ces 6 nouveaux logements constituent une extension indépendante.

L'opération se greffe à un îlot urbain ancien, dont elle réhabilite et surélève partiellement une maison de bourg alignée sur la rue. Les nouvelles constructions s'insèrent à l'arrière, et poursuivent les volumétries imbriquées du bourg ancien : volumes détachés aux toitures à deux pentes, pignons percés de baies en hauteur, petits bâtiments annexes irrégulièrement implantés. Des clôtures hautes achèvent de donner le sentiment d'un espace urbain dense, dont on aurait réhabilité toutes les constructions existantes pour en conserver la variété des points de vue, des espaces extérieurs, des parcours, des proximités et des intimités.



C'est donc par l'écriture architecturale que l'opération se distingue de l'existant, dont elle constitue un lumineux contrepoint. Les façades de la maison ancienne sont recouvertes d'un enduit clair à la chaux, mais toutes les élévations neuves sont revêtues de brique claire. La toiture ancienne est d'ardoise, et les neuves sont de zinc nervuré. Les menuiseries à grands verres sont en bois, et les garde-corps transparents. Les clôtures en brique, majoritairement appareillées en claustras, poursuivent les façades. Les espaces extérieurs sont traités en venelles minérales ou en terrasses et cours plantées avec soin. L'ampleur modeste de l'opération participe à la qualité de cette greffe urbaine réussie. Mais c'est surtout l'attention portée à l'existant, et donc le travail sur le prolongement des formes urbaines anciennes, alliés à la qualité et la variété des espaces créés, des matériaux et du végétal choisis, qui permettent une insertion réciproquement valorisante de l'architecture contemporaine dans un centre-bourg ancien.

(texte : CAUE 44)

Photo : Stéphane Chalmeau



BOUVRON

COURTIL SAINT-MATHURIN

Concepteurs : Garo Boixel architectes
Atelier Horizons paysagistes

Programme : 18 logements sociaux : 10 maisons + 5 logements collectifs + 3 intermédiaires

Maître d'ouvrage : Habitat 44

Année de réalisation : 2011

Surface : 1 265 m² - surface habitable

Coût : 2 477 000 €

Prix d'urbanisme et d'architecture au Prix départemental d'architecture d'urbanisme et d'aménagement de Loire-Atlantique 2012 du CAUE 44.

En continuité immédiate du bourg de cette commune du Nord-Loire de 2 860 habitants, le potager du presbytère formait un espace rectangulaire, clos de murs de pierre, planté de fruitiers et bordé d'un alignement de platanes. Un ensemble de 18 logements y a été implanté en douceur, la diversité des typologies bâties contrebalançant la rigueur du plan-masse, les références aux volumétries du bâti rural ancien équilibrant l'écriture architecturale contemporaine, la chaleur des matières et des teintes compensant la sobriété des compositions.

A l'angle du site, un petit collectif de 3 niveaux et une maison de plain-pied marquent l'entrée du bourg ancien. Ils se poursuivent au long du mur de clôture par un édifice en longueur, bardé de bois, dont la typologie est celle d'un bâtiment de communs. Il abrite des garages fermés et au-dessus trois logements intermédiaires.



Entre les platanes et la cour intérieure jardinée s'alignent deux groupes de 4 et de 5 maisons, donnant sur de petits jardins clos et sur des espaces semi-privatifs, cours abritées par les volumes des garages ou terrasses ouvertes sur la charmille centrale. Les maçonneries sont enduites de gris-beige, les toitures à deux pentes revêtues d'ardoise, les percements munis de menuiseries ton sur ton et de volets coulissants en bois naturel.

Le jeu subtil des détournements de signes et d'échelle, et le soin apporté au traitement des détails, situent la réalisation dans le lieu et le moment d'une rencontre rare, celle de l'évidence d'une forme urbaine intemporelle et de la qualité d'un habitat d'aujourd'hui.
(texte : CAUE 44)



> CAUE 44

Publications / missions / contacts

www.caue44.com

> PRIX APERÇUS

d'architecture, d'urbanisme & d'aménagement de Loire-Atlantique 2017

Publication disponible auprès du CAUE 44

ou sur www.caue44.com

> LES FICHES DE L'OBSERVATOIRE CAUE

Fiches projets dans leur intégralité / photos

Fiches réalisées par le CAUE 44

www.caue-observatoire.fr

- TRIGNAC : ZAC de Certé
- TRIGNAC : Les Jardins de Noé
- LE PELLERIN : Les Tournesols (+ fiche visite)
- MAUVES-SUR-LOIRE : Le Verger
- BOUVRON : Le Courtil Saint-Mathurin (+ fiche visite)

> AMC

Article du 14/01/2016

Détroit Architectes, huit logements sociaux à Trignac (44)

www.amc-archi.com

> ÎLE DE NANTES - SAMOA

Toute l'histoire du projet / carte des projets / fiche par opération

www.iledenantes.com/fr



CAVE
FINISTÈRE

